



HAL
open science

Les touristes et les zones humides : raisons de l'attrait et de l'aversion

Mohamed-Raouf Saïdi, Jean-Paul Billaud, Bernard Picon

► To cite this version:

Mohamed-Raouf Saïdi, Jean-Paul Billaud, Bernard Picon. Les touristes et les zones humides : raisons de l'attrait et de l'aversion. 2013. halshs-01745938

HAL Id: halshs-01745938

<https://shs.hal.science/halshs-01745938>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Contact :
Mohamed-Raouf Saïdi
Chercheur associé
Université de Paris
Ouest Nanterre
La Défense
LADYSS-CNRS
200, av. de la
République
92001 Nanterre cedex
Courriel : saïdi.
raouf[at]free.fr
Tél. : 01 40 97 73 51

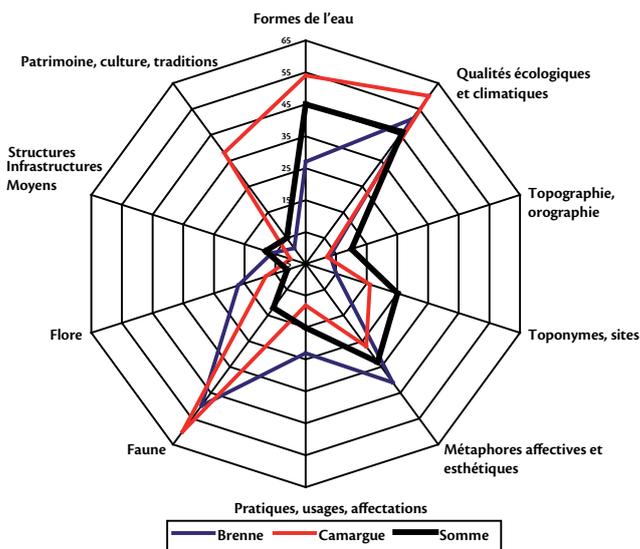
Les touristes et les zones humides : raisons de l'attrait et de l'aversion

Que connaît la population française des zones humides ? Une enquête d'opinion sur la représentation sociale des zones humides réalisée en 2011 a révélé plusieurs aspects de ce savoir, dont la question touristique, objet de cette note.

Ce qui attire les touristes :

Interrogés sur les motivations qui animent l'attractivité des touristes pour leur région, les habitants des zones humides interrogés saisissent l'occasion pour vanter, dans les détails, **les particularités de leurs espaces de résidence**.

Raisons de l'attrait des touristes pour la région. (Nb de réponses par groupe sémantique dans trois grandes zones humides).



En effet, quel que soit le site, ce sont **les qualités écologiques et climatiques** qui semblent inciter les touristes à venir. À l'exception de la Brenne, les *formes de l'eau* restent le principal marqueur de l'identité du site et le facteur majeur de sa valorisation aux yeux des non-résidents. Si la *faune* représente une valeur attractive en Brenne et en Camargue, son rôle est assez négligeable dans la Somme.

Bien que située dans une position intermédiaire, la Camargue se distingue par l'importance des éléments relevant du *patrimoine, de la culture et de la tradition*, des aspects très secondaires en Brenne et dans la Somme (cf. figure).

Dans les détails, en Brenne, ce sont, après les « étangs », la « nature », les « oiseaux », les « paysages » et « le calme » qui recueillent les meilleurs scores, distançant légèrement la « faune »¹.

La Camargue attire les touristes par sa « mer » et par son « soleil », mais aussi par ses « taureaux » et ses « chevaux ».

La Somme attire, quant à elle, par sa « mer » et sa renommée « baie de Somme » et très faiblement par sa faune.

Ce qui les détourne :

Les raisons susceptibles de détourner les touristes des zones humides enquêtées sont les facteurs climatiques et, ce, directement : « vent », « climats », « temps », « pluie », « grisaille », « chaleur »... et indirectement : « inondations », « assèchement »...

La Camargue repousse à cause de ses « moustiques », mais aux yeux d'environ un tiers des enquêtés répartis sur l'ensemble des sites, la « dégradation » des espaces humides contribue à décourager les touristes de visiter l'espace considéré. Selon eux, cette dégradation prend deux formes liées :

– à **l'écologie** : « perte de faune, de flore, de la biodiversité », « fumées d'usines », « trop industrialisée »... ;

– au **mitage urbain** : « bétonnage de la côte », « laideur de l'urbanisation », « construction modernisée »...

D'autres facteurs interviennent fortement pour dissuader les visiteurs, il s'agit :

– de la déficience des infrastructures **d'accueil et d'orientation** : « restaurants », « hébergement », « parking », « manque de panneaux compréhensibles »... et de la prise en charge sur place : « manque d'animation et d'activités » ;

– des **coûts** « exagérés » pratiqués sur place : « vie trop chère », « accès plage payant », « tarifs des hébergements » ;

– de la « **fermeture** » de **certaines espaces**, particulièrement décriée en Brenne : « trop d'accès interdits », « grillages et barbelés », « caractère privé des plus beaux sites », « aliénation des chemins communaux », à cause notamment de l'affectation d'une partie des zones humides à des activités économiques ou ludiques : « agricole », « chasse », « piscicole »...

Une bonne partie de l'argumentation des enquêtés est sans doute exagérée ou, pour le moins, difficile à prouver, d'autant qu'elle repose fréquemment sur des critères subjectifs : « déjà vu », « ennui »... sur des préjugés : « mentalité », « manque de personnalité », « les citadins ne viennent pas », « Gitans »... voire sur des rumeurs : « grippe aviaire », « chikungunya »...

Toutefois, ces informations peuvent avoir une utilité pratique, en particulier dans une perspective d'action publique visant à informer la population sur les zones humides.

M. R. Saïdi, J.-P. Billaud,
B. Picon

1. Les mots entre guillemets sont les termes employés par les enquêtés.

L'enquête « Les représentations sociales des zones humides » est réalisée, sous le parrainage des laboratoires Dynamiques sociales et recomposition des espaces (LADYSS) et Dynamique écologique et sociale en milieu deltaïque (Centre national de la recherche scientifique), en coordination avec le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Elle porte sur un échantillon composé de 461 individus choisis selon deux critères : la proximité géographique et le degré d'investissement dans les espaces considérés. Au total, trois sous-populations ont été interrogées :

- un groupe *in situ* (57,5 % des répondants) résidant en Brenne, Camargue gardoise et baie de Somme ;
- un groupe *ex situ* (38,3 %) regroupant un échantillon aléatoire de franciliens ;
- un groupe d'individus appartenant au groupe national zones humides (4,2 %).

Plus d'informations sur le site du MEDDE, rubrique Eau & biodiversité.